

PÉRIPH'Nord

Porte d'Orvault / Porte de Rennes

N°3 - novembre 2017 - JOURNAL DU CHANTIER



Travaux sur le terre-plein central - octobre 2017

SOMMAIRE

Edito.....	1
Les objectifs du projet	2
En bref.....	2
Zoom sur... la limitation des nuisances sonores.....	2
Point chantier.....	3
Parole d'expert.....	3
Le déroulement des travaux.....	4



RENCONTRES DE QUARTIER

Dans le cadre des Rencontres de quartier d'Orvault qui ont eu lieu du 26 septembre au 6 octobre, deux panneaux d'information sur les travaux ont été présentés au public.

Les travaux d'aménagement du périphérique Nord ont démarré en avril 2017. La première phase qui portait sur l'élargissement de la chaussée dans l'axe de la voie est terminée. La phase qui commence maintenant consiste à élargir la chaussée des deux côtés, à l'emplacement des bandes d'arrêt d'urgence. La circulation est maintenue sur deux voies dans chaque sens.

La modification des emprises de chantier sera faite de nuit grâce à l'intervention des agents de la direction interdépartementale des routes ouest qui assurent la pose de la signalisation temporaire, ce qui permet aux usagers de circuler sur 2x2 voies la journée.

Des études vont aussi s'engager en cette fin d'année en concertation avec les élus d'Orvault : les diagnostics acoustiques de certaines habitations et les études paysagères des futurs aménagements, en y intégrant la continuité des chemins de randonnée.

Nos équipes sont complètement mobilisées pour mener à bien ce chantier qui se veut exemplaire. Ce journal vous en relate les différentes étapes.

Annick BONNEVILLE

Directrice de la DREAL Pays de la Loire

LES OBJECTIFS DU PROJET

- > Améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité routière.
- > Améliorer la protection des eaux vis-à-vis de la pollution routière.

Le périphérique nord est la section la plus chargée du périphérique nantais, avec 100 000 véhicules par jour en moyenne. Afin d'améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité routière, la réalisation de voies supplémentaires entre les portes d'Orvault et de Rennes est engagée depuis le mois d'avril 2017 et durera jusqu'à fin 2018.

EN BREF

DES MESURES COMPENSATOIRES par la réhabilitation d'une zone humide

Il s'agit de restaurer une zone humide située entre le périphérique et le Cens. Les interventions réalisées (débroussaillage des ronces, suppression des espèces invasives, plantation d'une haie) permettront, à terme, d'avoir, au nord de l'infrastructure, une zone humide présentant une importante diversité d'habitats pour les espèces.



LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Un maître d'œuvre étudiera les aménagements paysagers à réaliser et sera en charge de la conception d'une passerelle piétonne sur le Cens, dans la continuité du cheminement piéton existant.

ZOOM SUR...



LA LIMITATION DES NUISANCES SONORES AU CŒUR DU PROJET

Le diagnostic des isolations de façade

A partir du mois de novembre, les propriétaires des sept habitations identifiées comme pouvant bénéficier d'une isolation de façade dans l'étude d'impact de l'aménagement du périphérique Nord seront contactés par le bureau d'études SCE pour procéder au diagnostic de leur habitation. Il s'agit soit d'habitations dont la protection par écran doit être renforcée pour abaisser le niveau sonore (principalement les étages), soit d'habitations isolées (hors écran).

Le niveau sonore à l'intérieur de chaque habitation sera mesuré pour ensuite calculer l'isolation acoustique de chaque ouverture. Les travaux d'isolation de façade suivront en 2018.

Pourquoi ma maison ne fait-elle pas l'objet d'une protection par écran ou d'une isolation de façade ?

Pour que votre habitation fasse l'objet d'une protection acoustique, deux conditions doivent être réunies :

- les travaux engendrent une modification significative de l'ambiance sonore sur au moins une des deux périodes (jour ou nuit) ;
- les niveaux sonores, en situation projet, sont supérieurs aux seuils réglementaires sur au moins une des deux périodes (jour ou nuit).



Écran acoustique sur l'A844 au droit de la RD42 qui sera réhabilité en 2019.

Les autres mesures prévues

- > **Intégration d'un écran acoustique** à proximité de la porte de Rennes et **réhabilitation de l'écran sur la RD42** côté nord en 2019 (voir photo ci-dessus).
- > **Mise en œuvre de mesures d'accompagnement**, notamment la réalisation d'un enrobé à haute performance acoustique et la réfection des joints de chaussée.
- > **Réalisation de mesures de niveau sonore après travaux**, afin de vérifier le respect de la réglementation. Le positionnement des points de mesure sera défini en concertation avec les représentants des riverains.

POINT CHANTIER

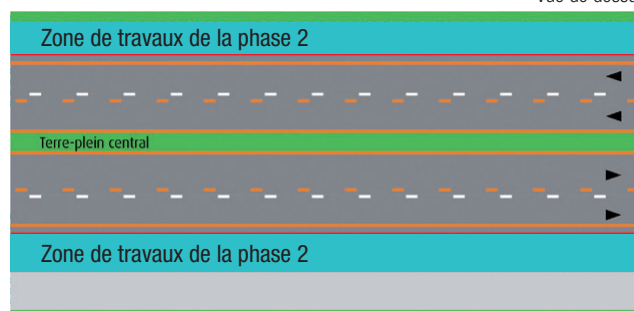
UNE NOUVELLE PHASE D'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIRIE S'ENGAGE

Après les travaux préparatoires au printemps (création d'un accès chantier et du cheminement piéton provisoire du Cens, forages sous chaussée), la phase 1 d'élargissement du terre-plein central vient de s'achever.

Le chantier entre désormais dans sa phase 2 avec la réalisation des bandes d'arrêt d'urgence et des trois bassins d'assainissement. Cette phase va durer une année.

Les voies de circulation sont décalées vers le terre-plein central de manière à permettre le déroulement du chantier de chaque côté en conservant deux voies de circulation (voir schéma ci-contre).

Vue de dessus



Pour les piétons, le cheminement le long de la vallée du Cens est maintenu le week-end et suivant les phases de travaux, en semaine.

PAROLE D'EXPERT

ENTRETIEN AVEC JEAN-MICHEL ROUILLÉ

Responsable du Centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Nantes (DIR Ouest)

Quel est le rôle du CEI sur ce chantier ?

Notre rôle est d'organiser les déviements de circulation sur le périphérique afin de permettre aux entreprises du chantier de travailler dans les meilleures conditions sur les voies dégagées.

Comment s'organise le travail de nuit de votre équipe ?

Nous avons une équipe de quatre personnes, un chef d'équipe et trois agents d'exploitation qui travaillent de 20h à 6h du matin selon les besoins du chantier. Leur première mission va consister à enlever tous les séparateurs bétons du terre plein central et les marquages jaunes au sol. Pour cela, il faut neutraliser les voies l'une après l'autre pour que la signalisation temporaire puisse être enlevée et la nouvelle installée. Nous allons ainsi mettre en place le balisage pour la phase 2 (travaux sur les bas-côtés).

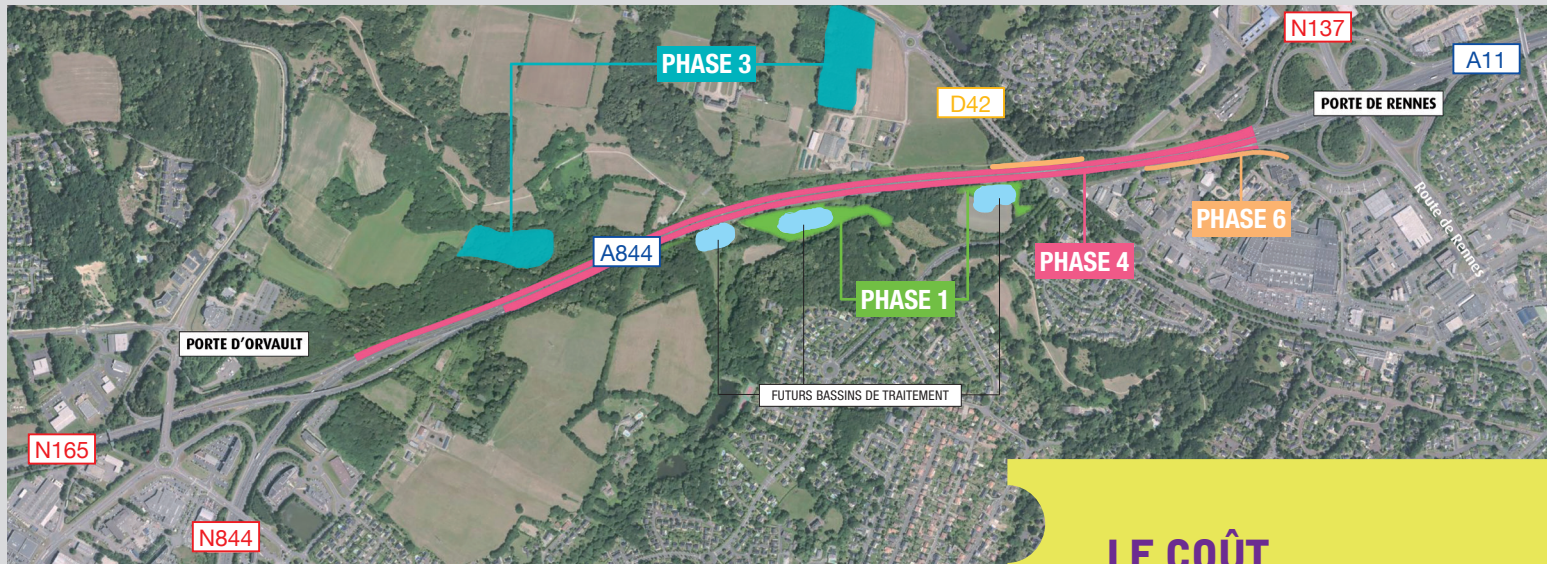
Nous utilisons pour cela des flèches lumineuses de rabattement sur remorques et posons des cônes de signalisation. Les automobilistes sont bien sûr avertis de ces déviements au moins un kilomètre en amont par des panneaux temporaire de signalisation verticale que l'équipe aura installés.

L'installation de la signalisation temporaire s'opère ainsi tous les soirs. Elle est déplacée selon les besoins du chantier en cours de nuit puis retirée au petit matin. Les automobilistes retrouvent alors les deux voies de circulation.

Que demandez-vous à vos agents pour l'exécution de leur mission ?

Nous avons des modes opératoires stricts et efficaces qui permettent de travailler en sécurité dans un environnement de circulation rapide des véhicules. La concentration et le respect des consignes permettent de relever ces défis toutes les nuits !





RAPPEL

➔ LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

PHASE 1

Octobre et Novembre 2016

Travaux préparatoires, déboisements

PHASE 2

Fin 2016 - Avril 2017

Déviations des réseaux de fibre optique

PHASE 3

Fin 2016 - 2017

Travaux d'aménagement des zones de compensation environnementale : reconstitution des zones humides et des espaces boisés sur des nouvelles emprises pour compenser leur destruction

PHASE 4

Avril 2017 - Décembre 2018

Travaux de terrassements, assainissements, chaussées et équipements en plusieurs phases

PHASE 5

Automne 2018

Aménagements paysagers

PHASE 6

1^{er} semestre 2019

Travaux d'écrans acoustiques (réhabilitation de l'écran existant et création d'un nouveau)

réalisé

en cours de réalisation

à venir

LE COÛT DES TRAVAUX : 12,5 M D'EUROS

Financé à 50% par l'Etat et 50% par Nantes Métropole avec le soutien du conseil départemental de Loire-Atlantique à hauteur de 3,5 M€.

L'ÉQUIPE

Maître d'ouvrage :

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire
Contact : rn844-peripherique-nantais.
dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

Maître d'œuvre :

Service ingénierie routière ouvrages d'art (SIROA) de la Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIR Ouest)



Un aperçu des travaux - octobre 2017

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil
Crédits photographiques : DREAL Pays de la Loire, DIR Ouest.

Pour en savoir plus : www.peripherique-nantes.fr